

Petite Revue du Tiers-Ordre

ET DES

INTÉRÊTS DU CŒUR DE JÉSUS

VOL. III

MONTRÉAL, JUIN 1886

No 5

AVIS

Nous sommes dans l'obligation de retarder quelque temps la livraison de notre prime. Nous regrettons plus que personne ce contretemps. Les gravures devaient arriver de Paris dans le cours du mois de mai, et rien n'est encore venu, quoiqu'il n'y ait aucune négligence de notre part. Nous avons déjà écrit plusieurs lettres pour demander l'explication de ce retard, et nous espérons être bientôt en état de satisfaire l'impatience légitime de plusieurs de nos abonnés.

CONSÉCRATION AU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS

Il n'est personne, et surtout il n'est pas un seul tertiaire, qui ne consacrera pas plusieurs fois durant ce mois, au Sacré Cœur de Jésus lui-même, sa famille, ses amis, ses biens et tout ce qui lui est cher. Il importe beaucoup de bien faire ces consécérations, car Dieu les considère plus qu'une prière ordinaire. Il les reçoit comme une donation, un abandon que l'on lui fait de la chose qu'on lui consacre. Or, il suffit de faire attention comment dans le monde ces actes se font, pour comprendre ce qu'il faut faire lorsque l'on donne à Dieu. Que diriez-vous d'une personne qui, désirant vous être agréable en vous faisant don de quelque objet, vous le jetterait sans attention, soit à la face soit même à vos pieds? n'est-ce pas que vous auriez peine à croire que cette personne avait l'intention de vous être agréable, et, sans doute, vous ne lui tiendriez aucun compte de sa générosité, qui se serait tournée pour vous en insulte. Pourquoi donc faire à Dieu ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fit à nous-même.

Suivons les conseils pratiques que nous donne la bienheureuse Marguerite-Marie sur ce sujet :

1. QUALITÉS QUE DOIT REVÊTIR LA CONSÉCRATION AU SACRÉ CŒUR.

La bienheureuse Marguerite-Marie, qu'on pourrait appeler l'évangéliste du Sacré Cœur, en indique trois principales.

1. *Que la consécration soit en quelque sorte sacramentelle, c'est-à-dire faite après la communion :* " Pour commencer ce parfait abandon, écrit la servante de Dieu, il faut communier un premier vendredi du mois, ou un jeudi (ou un autre jour de fête), et après la sainte communion que vous ferez à cette intention, prosterné en esprit aux pieds du Sacré Cœur, comme prenant votre cœur, et le tenant en vos mains, offrez-le-lui et le lui consacrez, le suppliant de ne pas vous rejeter après lui avoir souvent résisté." (25 let. 26 let. 32 let. 16e avis, etc.)

2. *Que la consécration soit fréquemment renouvelée.* La servante de Dieu ajoute : " Le Sacré Cœur de Notre-Seigneur prendra un singulier plaisir que vous renouveliez souvent cette consécration et la pratiquiez fidèlement. Il vous invite à entendre ou à faire dire une messe tous les vendredis, pour vous mettre, vous et tout ce qui vous appartient, sous la protection de ce divin Cœur, à dire tous les jours l'acte de consécration."

3. *Que la consécration soit entière.* La bienheureuse continue : " Le Sacré Cœur m'a fait connaître qu'il demande de ses amis qu'ils lui donnent tout sans réserve ; il me presse de vous dire que vous ne craigniez donc plus de vous abandonner à lui sans réserve. Consacrez-lui votre cœur, afin qu'il y règne absolument, et qu'il vous apprenne à ne jamais lui déplaire volontairement, à l'aimer parfaitement et à porter la croix amoureusement."

2. LES FRUITS ET LES RÉCOMPENSES DE LA CONSÉCRATION AU SACRÉ CŒUR.

1. *Le Cœur de Jésus se donne avec tous ses trésors à ceux qui se consacrent à lui.* Après la consécration que la bienheureuse Marguerite Marie fit d'elle-même au Sacré Cœur, la servante de Dieu reçut cette consolante réponse du divin Maître : " Je te constitue héritière de mon Cœur et de tous ses trésors pour le temps et pour l'éternité, te per-

mettant d'en user selon tes désirs ; et je te promets que tu ne manqueras de secours que lorsque mon Cœur manquera de puissance." *Elle dit ailleurs* : " Mon souverain Maître m'a découvert dans son divin Cœur des trésors d'amour et de grâces pour les personnes qui se consacreront et sacrifieront à lui rendre tout l'honneur, l'amour et la gloire qui seront en leur pouvoir. Il demande cette donation de ses amis, afin que, lui ayant donné sans réserve, il lui puisse enrichir de ses précieux trésors." (*Vie de la Bienheureuse par les Contemp.* p. 129, 82 let. 89 let.)

2. *La consécration au Sacré Cœur est la voie la plus sûre pour arriver à la perfection chrétienne.* " Si vous désirez arriver à la perfection que l'adorable Cœur de Notre-Seigneur désire de vous, *dit la B. Marguerite*, il faut faire au Sacré Cœur un entier sacrifice de vous-même et de tout ce qui dépend de vous, sans réserve ; il réparera ce qu'il pourrait y avoir d'imparfait dans vos actions et sanctifiera les bonnes." (26 let.)

3. *La consécration au Sacré Cœur est un gage de salut. La sainte continue* : " Le démon craint extrêmement pour la gloire que cette œuvre doit donner au Sacré Cœur, par le salut de tant d'âmes que la dévotion à cet aimable Cœur opérera en faveur de ceux qui se consacreront tout à lui pour l'aimer, l'honorer et le glorifier (54 let.) *La servante de Dieu raconte que, sollicitant un jour une grâce de miséricorde pour quelqu'un, elle reçut cette réponse* : " Je te promets que, s'il veut correspondre à ma grâce, je ne retirerai pas ma miséricorde de son âme ; qu'il se dévoue à rendre un hommage particulier à mon Cœur, et qu'il dise tous les jours la petite consécration." (75 let.)

Rescrit en faveur des Saints Stigmates

Pa: un rescrit en date du 21 novembre 1885, le Souverain Pontife accorde à tous les chrétiens de l'univers qui, les cinq dimanches précédant la fête des Stigmates de saint François, ou pendant cinq autres dimanches consécutifs, se livreront à de pieuses méditations ou réciteront quelques prières vocales, ou s'occuperont à d'autres exercices de piété en l'honneur des Stigmates de saint Fran-

çois, une *indulgence plénière* à gagner, chacun de ces cinq dimanches.

On ne peut gagner ces indulgences qu'une fois par an.

Le rescrit ne fixe pas de prière spéciale, chacun peut choisir les exercices de piété qu'il préfère, comme cinq *Pater* et *Ave* en l'honneur des Stigmates de saint François, ou le chemin de la Croix en union avec saint François.

Décrets de la Sacrée Congrégation des Indulgences

Par la Constitution *Misericors Dei Filius*, le Souverain Pontife Léon XIII accorde aux membres du Tiers-Ordre séculier le privilège de recevoir neuf fois par an l'*absolution*, c'est-à-dire la *bénédiction avec indulgence plénière*. Mais les neuf fêtes désignées pour recevoir cette bénédiction n'étant pas toutes des fêtes de précepte, beaucoup de Tertiaires pouvaient difficilement, aux jours de fêtes chômées, aller recevoir cette bénédiction et remplir les conditions prescrites. Pour remédier à cet état de choses, le Souverain Pontife a accordé aux Tertiaires qui, pour une cause légitime, ne pourraient recevoir l'absolution ou bénédiction aux jours fixés, lorsque ces jours ne sont pas fériés, la permission de la recevoir pendant l'octave de cette fête, un dimanche ou un jour de fête de précepte, pourvu qu'ils remplissent ce jour-là les autres conditions prescrites.

Il n'est question dans ce décret, nous croyons bon de le faire remarquer, que des jours de fête *non chômées*, "*...diebus adsignatis, qui profesti sunt...*," "*...intra octidua eorumdem profestorum dierum...*" Cette permission ne s'étend donc pas aux neuf absolutions générales, mais à celles seulement qui ne sont pas fixées à un dimanche ou à une fête de précepte.

Nous profitons de cette circonstance pour rappeler à nos lecteurs les conditions requises pour gagner l'indulgence attachée à la bénédiction. Ces conditions sont : la confession (celle des sept jours, et dans beaucoup de diocèses, celles des quatorze jours suffit), la communion et la récitation de quelques prières aux intentions du Sou-

verain-Pontife. Les décrets pontificaux ne prescrivent plus d'imposer de pénitence.

VOYAGE AU CANADA

LETTRE DU R. P. FRÉDÉRIC

(Suite.)

Je croyais, dans mon enthousiasme trop facile, qu'une autre retraite, semblable à celle de Warwick, était impossible ; je comptais sans les merveilleuses opérations de la grâce divine. J'avais à me rendre, au retour de Sainte-Victoire, à la petite et pauvre paroisse de la Pointe-du-Lac, pour y visiter un autre groupe de Tertiaires isolés. A mon arrivée, leur humble et paisible pasteur m'invita modestement à prêcher le Jubilé que plusieurs de ses paroissiens allaient faire pour la troisième fois. J'annonçai moi-même, à l'improviste, le dimanche matin, l'ouverture de la mission. La paroisse entière était présente : cela dura toute la semaine. Tous ces bons laboureurs laissèrent là tous leurs rudes et pressants travaux ; les mères de famille les soins de leur ménage, et pour la seconde fois nous vîmes de nos yeux ravis le spectacle de toute une paroisse transformée en communauté religieuse. Le dernier exercice se terminait chaque soir vers neuf heures ; les plus éloignés de l'église ne rentraient guère chez eux avant minuit, parce que les distances sont grandes. Vers trois heures du matin, il fallait être de nouveau sur pied : les hommes faisaient le *train* (soignaient le bétail déjà dans les étables) pour arriver à temps à l'exercice du matin : les mères de famille confiaient leurs petits enfants à quelque âme charitable, qui veillait sur ces petits anges de la terre, et leurs anges gardiens les préservaient invisiblement de tout accident fâcheux : la prudence humaine taxerait une telle conduite d'imprudence inqualifiable, de souveraine folie.

Ces hommes de foi savaient, eux, que la prudence humaine est folie aux yeux de Dieu, et que celui qui cherche avant tout le royaume de Dieu et sa justice, recevra tout le reste par surcroît. A la suite d'une parole (certainement imprudente) du missionnaire qui aurait dit, paraît-il : Mes frères, durant la mission, il faut laisser là

toutes les choses extérieures ; vos bons anges auront soin de tout, de vos petits enfants, de vos maisons, de vos champs, de vos troupeaux ; ainsi vous serez tout entiers, sans distraction, à la grande affaire du salut de vos âmes ; à la suite, dis-je d'une telle parole, un habitant du lieu se dit à part lui : le Père assure cela : *c'est correct* (expression familière au Canada, comme la suivante), moi je viens d'acheter une grande quantité de blé avarié, qu'il faut sécher avec précaution et des soins assidus, mais maintenant, *il n'y a pas de soin*, je laisserai tout là sur la parole du Père. Le feu du séchoir s'éteint ; le blé est abandonné à lui-même ; à la fin de la semaine, il devait se trouver dans un état de corruption complète ; lorsque le samedi matin, cet homme de foi ouvrit son grand séchoir, il trouva son blé dans un état de parfaite conservation : les anges gardiens l'avaient beaucoup mieux soigné qu'il n'aurait pu le faire lui-même.

Une bonne femme, déjà âgée, avait un bras complètement paralysé : elle vint pour vénérer les *saintes reliques*, qui furent appliquées sur le bras infirme : peu après, son homme, vieux comme elle, tombe malade ; vite on court chercher M. le curé, qui arrive et voit la bonne femme, *bûcher du bois*, avec force et grande aisance ; il faisait froid. Le curé, tout surpris, lui dit : que faites-vous, et votre bras ?...—Mon bras, mais il est guéri... Comment ?—M. le curé, vous ne savez donc pas que le bon Dieu devait me le guérir ce bras-là ; et qui ferait du feu pour mon pauvre vieux malade, puisqu'il n'y a dans la maison, pour *bûcher du bois*, d'autre personne que moi ? Encore une fois, c'est la foi de ces bonnes âmes qui leur fait obtenir du bon Dieu tout ce qu'elles désirent.

La paroisse offrait le spectacle des chrétiens de la primitive église : les familles éloignées arrivaient le matin et ne repartaient que le soir ; elles s'installaient simplement, chez les familles avoisinant l'église, là, il y avait table commune ; on y faisait, dans la joie, les agapes fraternelles. De cette manière, tout le monde se trouvait prompt à tous les exercices ; lesquels, à leur tour, se succédaient, sans interruption, sauf l'heure du déjeuner, durant toute la sainte journée. La plus grande consolation de ces âmes si bien disposées, était la sainte communion. La paroisse ne comptait guère plus de sept

cents communicants présents (les jeunes gens étant déjà partis pour abattre les grands arbres de construction, à l'intérieur des vastes forêts du Nord), et à la fin de la semaine nous avons distribué *deux mille quatre cents communions*. La paroisse entière s'était fait recevoir du Cordon séraphique.

Le vendredi soir, jour de la clôture de la sainte retraite, cette petite paroisse de la Pointe-du-Lac nous offrit un spectacle unique dans notre vie de missionnaire. *Cinquante-deux* frères et *cinquante-cinq* sœurs, après un examen sévère, attendaient avec impatience l'heureux moment de revêtir les glorieuses livrées du pauvre d'Assise : il y eut, en outre, une soixantaine de professions. La cérémonie dura plus de quatre heures : toute la paroisse était présente. Hors de l'église, au sortir de cette émouvante cérémonie, un événement insolite se produisait à ses portes ; des hommes et des femmes pleuraient là, à chaudes larmes, du profond regret de ne s'être pas préparés, eux aussi, pour s'enrôler courageusement sous la bannière de saint François d'Assise. Quels sentiments, et quel peuple !

Mon Révérend Père, pour ne pas prolonger outre mesure cette relation déjà trop longue, je me contenterai de dire qu'il y eut, à la suite des précédentes missions, successivement encore des visites aux Tertiaires isolés, des prédications et des retraites à Saint-Grégoire, au Cap de la Madeleine, à Saint-Christophe d'Arthabaska, aux enfants des frères des Trois-Rivières, aux membres de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, à la cathédrale, etc., etc., et qu'il y eut partout cette même explosion de foi, cette même soif des choses saintes. Nous commençons à entendre les confessions immédiatement à l'ouverture de la retraite, et les fidèles, tous ensemble, continuaient à faire la sainte communion tous les jours : tous se faisaient ensuite recevoir du Cordon de saint François, et ceux qui désiraient tendre à une plus grande perfection, entraient dans le Tiers-Ordre : le bon Dieu était avec nous !

Dans le même intervalle, j'eus le temps encore de visiter nos vénérables Mères Ursulines et de leur prêcher, dans l'intérieur de la clôture, les hauts sentiers de la perfection religieuse. Les Ursulines qui sont, comme on le sait, toutes Franciscaines, ont, aux Trois-Rivières, un vaste établissement où les jeunes filles du pays reçoivent

une éducation essentiellement chrétienne, sous la sage et paternelle direction de M. C., grand-vicaire du diocèse, ami et bienfaiteur de notre Ordre. Une matinée tout entière fut consacrée à raconter aux nombreuses phalanges de leurs ravissantes petites filles, les secrètes merveilles de Nazareth et les divines amabilités du petit Jésus de la crèche.

Les frères des Ecoles chrétiennes, de leur côté, apprennent aussi aux petits garçons la vraie doctrine du bon chrétien, et ils ont la consolation de voir, comme les Ursulines, tous ces chers enfants grandir et persévérer dans ces bons principes.

C'était une de mes plus douces satisfactions de voir, du haut de ma fenêtre, les simples jours de semaine, aux Trois-Rivières, de longues files d'hommes et de femmes, modestes et recueillis, se rendre de grand matin à l'église pour entendre la messe et y faire la sainte communion. Plusieurs centaines de personnes, hommes et femmes, indistinctement, font ainsi, chaque jour, la sainte communion à l'église de la paroisse !

Notre dernier exercice public fut une réunion générale de malades et d'infirmités à la cathédrale. Les *saintes Reliques* y opérèrent de nouveaux prodiges, mais dont on a généralement le secret, au sein de la famille.

FR. FRÉDÉRIC, de Ghyvelde, Min. Obs.

Etude sur le Tiers-Ordre de saint François

(Suite)

QUATRIÈME ARTICLE

Le Tiers-Ordre de saint François considéré comme le retour à la ferveur de la première Eglise.

§III.—*L'esprit des premiers chrétiens était un esprit de réflexion.*

Dans sa Constitution *Misericors Dei Filius*, Léon XIII interdit aux Tertiaires toute lecture qui serait pour eux un danger. "Ils ne laisseront pas entrer, dit-il, dans leur maison, des livres et des journaux qui peuvent porter quelque atteinte à la vertu, et ils en interdiront la lecture à leurs subordonnés." D'autre part, l'esprit ne peut jeûner,

il a une activité et un besoin de connaissances et de distractions qu'il faut satisfaire. Que mettre donc à la place de ces journaux légers, impies, de ces romans, de ces livres qui battent la foi en brèche, de ces revues à grand ou à petit format qui blasphèment le plus souvent ce qu'elles ignorent ? Des lectures récréatives sans doute, des lectures amusantes que ne réprouvent ni la foi ni les mœurs, mais des lectures substantielles aussi, capables de nourrir nos croyances et de nous suggérer *le mot qu'il faut pour dissiper* tant de préjugés qui se rencontrent sur notre route et faire taire tant de blasphèmes qui ne se trouvent à l'aise que parce qu'ils ne peuvent être contredits.

Repassons notre catéchisme, ce livre d'or, où, suivant la pensée de Bossuet, la sagesse éternelle s'était changée en lait pour sustenter les enfants. Faisons-y de temps à autre notre lecture spirituelle, il donnera corps à nos notions religieuses, souvent confuses, il les précisera. On a tout fait pour enlever le catéchisme à l'enfant et le faire disparaître de l'école. Revenons au catéchisme, apprenons-le, enseignons-le à nos fils, à nos domestiques, et si nous avons des loisirs et quelque intelligence, si nous avons dans nos cœurs une étincelle d'amour pour Jésus et de zèle pour les âmes, faisons-nous catéchistes, mettons-nous à la disposition de nos curés, de nos pasteurs, pour aller porter l'enseignement du catéchisme dans la mansarde, à l'atelier, dans la demeure du pauvre, partout où il y a une ignorance à instruire, une première communion à préparer, des impossibilités à écarter. Oh ! comme ces paroles de l'Esprit Saint s'appliquent aux catéchistes de nos jours dans toute leur force consolante : Ceux qui enseignent la justice à plusieurs brilleront éternellement comme des autres à la voûte du ciel." (DAN., XII, 3.)

Avons-nous de plus nombreux loisirs et une culture intellectuelle suffisante ? Etudions à nos heures sérieuses, le dimanche surtout, un catéchisme développé et raisonné qui étende l'horizon de nos connaissances et développe notre foi, au spectacle de ses beautés ravissantes et des admirables correspondances qu'elle a avec toutes nos aspirations comme avec tous nos besoins. Aimons à lire le catéchisme du concile de Trente, qui est une exposition de la doctrine catholique aussi nette que complète

et magistrale (1). Demandons à un prêtre éclairé, à nos pasteurs, à un homme sérieux quels autres livres à notre portée nous donneront de mieux approfondir notre foi. Surtout lisons l'évangile, qu'il ait la place d'honneur dans nos méditations et nos lectures. Demandons à l'Esprit Saint "qu'il nous ouvre le sens", qu'il nous enflamme d'amour pour le beau et le vrai qui y coulent de source. Puissions-nous interrompre notre page pour nous écrier: Oh! que c'est beau, oh! que c'est bon... Nous l'avons dit si souvent d'une toile qui nous a ravis ou d'une harmonie qui nous a fait tressaillir. Puissions-nous goûter les mêmes joies et éprouver la même admiration dans la lecture de l'Écriture sainte, lettre divine que le ciel a adressée à la terre, dit un saint Père, pour lui faire entrevoir Dieu, car "tout ce qui est écrit a été écrit pour notre instruction, afin que notre espérance s'alimente par les épreuves de cette vie, consolées par les enseignements des Écritures." (Rom., xv, 4.)

Les premiers chrétiens "persévéraient dans la doctrine des apôtres". Et nous aussi, entendons assidûment la parole de Dieu, qui nous est dispensée par le ministère du prêtre. "La foi vient de l'ouïe, dit saint Paul. La parole divine annoncée du haut de nos chaires chrétiennes, quels que soient sa forme et son mérite humain, est le véhicule de la doctrine évangélique, le moyen de renouveler et de fortifier ses convictions religieuses, moyen à la portée de tous, de l'ignorant comme du savant, du pauvre comme du riche. Nous savons quelle dévotion avait notre séraphique Père pour cette parole. On a écrit de sainte Claire qu'elle aurait cueilli des roses sur des ronces. Suivons son exemple. "Que le canal soit d'or ou de terre, disait notre frère, le vénérable curé d'Ars, l'eau qu'il nous dispense a toujours la même bonté." Cela veut dire que la parole du prêtre a toujours droit à notre vénération et à notre docilité. Qu'elle soit simple, commune, sans art, défectueuse même au point de vue humain, la vérité divine daigne s'incarner en quelque sorte sous ces langes visibles de l'impuissance humaine.

(1) Il existe plusieurs traductions françaises du catéchisme du concile de Trente, une entre autres de Monseigneur Doney, ancien évêque de Montauban, que nous ne saurions trop recommander à nos Tertiaires.

Dites moi, méprisez-vous Jésus, sous prétexte qu'il s'est voilé complètement sous les apparences du pain et du vin eucharistiques, pour se donner à nous de la manière la plus intime, tout en nous faisant passer par les ténèbres de la foi ? Mais, au contraire, parce que Jésus-Christ, dans l'Eucharistie, s'est fait *rien*, si j'ose le dire, il doit nous être *tout*, il doit ravir tout notre amour. De même respectons la parole du prêtre, malgré ses imperfections humaines, car elle est et sera toujours l'enveloppe de la vérité divine.

Le Tertiaire de saint François doit être par excellence le bon paroissien. Il ne courra pas précisément les prédications en vogue. Le prône, le simple prône de la paroisse verra pour lui un attrait que les années ne diminueront pas. Plus la parole de Dieu lui apparaîtra dans sa simplicité austère, plus il lui ouvrira l'entrée de son âme, et plus elle laissera en lui d'impressions durables. Qu'il assiste, s'il le peut, aux catéchismes qui se font le dimanche, aux catéchismes de persévérance surtout, ce sera pour lui le moyen d'édifier les âmes, de rapprendre ce qui ne s'oublie que trop au contact du monde et de ses préjugés, de savoir mieux ce qu'il doit enseigner aux autres, en maintes circonstances, à ses enfants, à ses domestiques, à tous ceux que la Providence a confiés à sa sollicitude. Qu'il ne l'oublie pas, les âmes vulgaires ne se laissent prendre qu'aux apparences et aux formes, elles ont un attrait spécial pour le frelaté et le surfait. Les âmes grandes, au contraire, aiment la simplicité et le naturel. Entendons ainsi la parole de Dieu, et formons tous ensemble une légion de chrétiens sérieux, convaincus, éclairés, avec cette religion forte que n'énoussent pas les petites pratiques, bonnes en elle-mêmes, mais qu'une piété à vues étroites ne met que trop souvent à la place du solide et de l'essentiel.

J'ajouterai une réflexion. Il est des âmes qui ne pourront jamais avoir que *la foi du charbonnier*. Sans loisirs, sans moyens, sans instruction, elles ne savent que suivre ce qui leur est enseigné, et seraient incapables de se rendre compte de cette divine clarté.

Il y a quelques années à peine, un humble chrétien de Cochinchine qui ne savait qu'aimer Dieu et pratiquer son devoir, avait été condamné à mort pour ne vouloir point trahir sa foi. Les païens se moquaient de son igno

rances et de son inhabileté à répondre aux objections qu'on lui faisait contre la nature de Dieu, de son obstination surtout à vouloir mourir pour un Dieu qu'il ne pouvait définir. Il répondit : " Dans une famille où il y a de nombreux enfants, quelques-uns ont l'intelligence entièrement développée, et d'autres arrivent à peine à l'adolescence, d'autres sont encore enfants, mais tous aiment leur père, quoiqu'ils ne le connaissent pas tous également. L'aîné pourra donner des renseignements sur sa personne, sur son caractère et sur les motifs qu'il a de l'aimer. Quant aux tout petits enfants, ils ne connaissent ni son caractère, ni son nom. Mais ce qu'ils savent, c'est qu'il est leur père, qu'il les aime, et c'est la raison aussi pour laquelle ils l'aiment en retour et se confient à lui de tout leur cœur."

Ainsi, par la force de sa foi et de sa solidité de ses convictions sans cesse renouvelées, le Tertiaire doit être, à l'exemple des premiers fidèles, un homme de réflexion. Mais, cette réflexion, il ne doit pas seulement la porter sur le dogme, dans la mesure de ses facultés intellectuelles, il doit encore, il doit surtout la porter sur la morale, et pour parler plus clair, sur sa conscience individuelle où se résument, en même temps qu'elles y trouvent leur écho fidèle, toutes les prescriptions de la loi divine.

Saint François prescrit chaque jour à ses enfants l'examen de conscience. Il veut que chaque jour ils se mettent en présence de Dieu et d'eux-mêmes, qu'ils s'arrachent un instant aux occupations de la vie et au tourbillon du monde, pour se demander où ils en sont de cette grave affaire qui doit les primer toutes : *Le salut*. Qui réfléchit de nos jours pour le compte de son âme ? Qui compte en pratique son âme pour quelque chose, elle pourtant qui domine toutes choses et n'est dominée que par Dieu ? On n'imagine que ce qui est sensible, on ne conçoit de réel que ce qui tombe sous les sens.

Revenons à l'examen de conscience, faisons-le chaque soir, sous le regard du crucifix, avant de clore notre journée et de prendre un repos nécessaire. Ne nous contentons pas de formuler des prières vocales qui souvent ne donnent rien à Dieu de nous-mêmes. Introduisons-nous par la réflexion dans le monde de la foi, sachons nous organiser en vue de Dieu et de l'éternité, ne

plaignons pas les quelques instants qu'il faut donner chaque jour à cette affaire grave. L'examen de conscience nous ramènera aux pieds de celui qui "scrute les cœurs et les reins," qui "juge les justices," qui jugera les vivants et les morts. L'examen de conscience nous fait entrer en nous-mêmes pour nous dévoiler nos péchés, nos faiblesses, nos tendances ; du moins il excite en nous la contrition ; en nous prémunissant contre les surprises de la mort subite, il nous tient sans cesse en haleine et nous dispose à tous les sacrifices ; il nous rappelle ainsi pratiquement les vérités dernières dont l'Esprit Saint a dit : " Dans toutes les œuvres, souvenez-vous de vos fins dernières, et jamais vous ne pécherez." (Eccl., vii, 40.)

FR. PIERRE-BAPTISTE, Min. Obs.

LE PARFAIT TERTIAIRE

LA PRÉSENCE DE DIEU

CHAPITRE III

Marchez en ma présence
et vous serez parfait (Genèse, 17).

MOTIFS QUI NOUS ENGAGENT A PRATIQUER LA PRÉSENCE DE DIEU.

(Suite)

7. LA PRÉSENCE DE DIEU nous inspire une intention plus pure dans nos actions. En pensant en effet qu'on est sous les yeux de DIEU, pourrait-on agir pour un autre motif que celui de lui plaire ?

8. LA PRÉSENCE DE DIEU nous fait produire à chaque instant mille petits actes de vertu auxquels nous ne penserions pas ; elle nous soutient, réveille notre âme, et nous dit souvent : écoute la voix de Dieu...il est là...fais attention...il te regarde...

9. LA PRÉSENCE DE DIEU remplit l'âme de joie, lui donne un avant-goût de la céleste patrie, elle rend doux, aimable ; voilà pourquoi nous nous représentons facilement les saints ayant toujours un doux sourire sur les lèvres.

Le Docteur S. Bonaventure dit : « Que c'est commen-

cer dès cette vie à jouir de la félicité des Bienheureux que d'être toujours en la présence de DIEU. " Le bonheur des Saints, en effet, consiste à voir DIEU et à jouir éternellement de lui. Or, par la présence de DIEU, nous le possédons autant que cela est possible sur la terre où on ne peut le voir qu'en énigme et comme dans un miroir, tandis qu'au Ciel on le voit face à face (Cor., VIII).

" La pensée continuelle du Seigneur est une possession anticipée d'un pareil bonheur. Elle est la source de nos mérites, et le contempler face à face en sera la récompense. Nous ne pouvons maintenant le voir de nos yeux ; souvenons-nous au moins de Lui pendant que nous en sommes éloignés. Plus ce souvenir aura été fréquent et plein de piété durant notre exil, plus dans la patrie notre joie sera parfaite et enivrante. " (S. BONAVENTURE, *De l'Avancement spirituel*, ch. xx.)

Tels sont, âmes pieuses, les avantages que nous trouverons dans l'exercice de la présence de DIEU, et au contraire l'oubli de sa sainte présence ouvre à tous les vices la porte de notre cœur. *Le pécheur* (Ps. x, 5) *n'a pas DIEU devant les yeux, c'est pourquoi toutes ses pensées, ses affections, ses paroles et ses œuvres sont souillées, son cœur est gâté, corrompu.*

Mais comment allumer et alimenter en nous cette divine présence au milieu de nos occupations ? Comment retenir notre esprit, ordinairement si volage, et l'élever à DIEU au milieu des préoccupations, des embarras et de la fatigue du jour ?—Nous tirerons une pensée pieuse de ce que nous faisons ou de l'état dans lequel nous nous trouvons, rien n'est plus facile, comme on le verra au chapitre IV.

Chacun modifiera les pensées indiquées plus loin selon son goût et la tournure de son esprit. Il n'est pas nécessaire de varier votre conversation, vos pensées, suivant l'objet que vous voyez, et de chercher avec empressement, contrainte, à prendre, comme au vol, toutes les pensées pieuses qui peuvent vous venir à l'esprit, comme vouloir faire sortir un sens spirituel de tout ce que vous rencontrez, serait fatigant, vous n'en tireriez absolument aucun profit. Non, laissez votre cœur se nourrir d'une pensée autant qu'il voudra. Mais, je le répète, soyons *doux, simples* et pleins d'abandon avec DIEU dans nos entretiens... sans contrainte...laissons parler le cœur.

CHAPITRE IV

Notre conversation est
dans le Ciel. (*Philipp. III.*)

MÉTHODES POUR SE CONSERVER EN LA PRÉSENCE DE DIEU
DANS TOUS LES DÉTAILS DE LA VIE

Nous indiquerons successivement deux méthodes de pratiquer la présence de Dieu. Les personnes absorbées chaque jour par les affaires et les occupations s'en tiendront à la première méthode, qui ne prend pas de temps et ne demande pas à l'esprit une attention actuelle ; celles au contraire qui sont plus libres et accoutumées à la méditation, emploieront avec délices la seconde méthode où elles trouveront un aliment à leur piété, à leur dévotion, pour s'entretenir continuellement avec Dieu dans toutes les circonstances de la vie.

Mais avec l'une comme avec l'autre méthode, l'exercice de la présence de Dieu produira les plus heureux fruits et conduira sûrement à la vie intérieure.

PREMIERE METHODE

UNION A DIEU PAR CONVENTIONS OU CONTRATS

Ames de bonne volonté, mais qui ne pouvez dérober que quelques instants à vos occupations pour prier le matin et le soir, voici une méthode qui est très facile, à la portée de tout le monde et de tous les instants. Sans vous en douter, sans aucun effort, votre cœur, votre mémoire, votre intelligence, vos pieds, vos mains, tous vos sens extérieurs peuvent prier Dieu, lui parler, le louer, lui exposer vos différents besoins. C'est ce que j'appelle *prier* ou *pratiquer la présence de Dieu* par conventions ou contrats. Voici comment cela se fait.

De même que les hommes se découvrent leurs pensées par des signes extérieurs, sur lesquels ils sont d'accords, ainsi *convenez* avec Dieu, qui connaît le fond de votre cœur :

1. Que chaque fois que vous regarderez même *involontairement et sans attention*, une image, un crucifix, une statue, ce sera un témoignage certain de l'amour dont vous voulez brûler pour lui ; que votre bonheur est de le regarder, de penser à lui.

2. Convenez avec Dieu que chaque fois que vous lirez ou que vous entendrez prononcer son saint Nom, ou tout

autre mot selon votre goût, vous voudrez protester qu'il est vrai DIEU, *créateur, conservateur*, en qui vous croyez, vous espérez, devant lequel vous vous prosternez en disant : *Honneur, gloire, amour*, etc.

3. Convenez que chaque fois que vous mettez la main sur votre cœur, vous le lui offrirez et consacrerez, qu'il en sera le maître.—Convenez que par cet acte vous supplierez Jésus d'établir sa demeure dans votre cœur, de le vider de tout autre amour, de le changer en une fournaise ardente, de le remplir lui-même ; que vous n'avez d'autre volonté que la sienne ; que vous vous réjouissez de le voir aimé et que vous regrettez de le voir offensé.

(A continuer)

CHRONIQUE

Culte du Sacré Cœur.—Le deuxième centenaire du culte public du Sacré Cœur tombe le 21 juin 1886. On voit par les journaux de France que dans les sanctuaires dédiés au Cœur de Jésus, surtout à Paray-le-Monial, on se prépare à célébrer dignement ce pieux anniversaire. Un grand pèlerinage et congrès se réunira à Montmartre, Paris, le 19 au soir ; il continuera sa marche en se rendant à Issoudun, et arrivera à Paray-le-Monial le 21.

Le Tiers-Ordre et Léon XIII.—Nous lisons dans l'*Aquitaine* :

“ M. le chanoine Touzery, de Rodez, en audience auprès de Léon XIII, sollicitait sa bénédiction pour les Fraternités de Tertiaires qui lui sont confiées.—Des Tertiaires de saint François ? m'a-t-il dit aussitôt.—Oui, Très Saint Père.—Oh ! ceux-là, ce sont mes chéris. Comme j'en suis content ! Je veux relever la France par le Tiers-Ordre. J'ai été vraiment inspiré, quand j'ai recommandé instamment cette sainte institution, car le Tiers Ordre, c'est la vie chrétienne bien entendue ; cela n'est pas difficile ; il n'y a que douze *Pater, Ave* et *Gloria* à réciter et deux jeûnes par an ; puis, tout le reste est imposé à tous les fidèles. Mgr l'évêque de Marseille, présent à l'entretien, a rap-
reélé alors qu'il y avait, dans sa ville épiscopale, des Fraternités de Tertiaires très florissantes, et qu'elles seraient très heureuse d'entendre répéter ce que Sa Sainteté venait de dire.— Oh ! dites-leur bien ; répétez partout que c'est par le Tiers-Ordre que je veux relever la France ; propagez beaucoup cette institution.”

Disons à ce propos que plusieurs évêques de France ont reproduit dans leurs lettres pastorales le dernier appel du Souverain-Pontife en faveur du Tiers-Ordre. Le cardinal archevêque de Paris en particulier, après avoir reproduit, dans une lettre à ses prêtres sur le Jubilé, les paroles mêmes du Pape, ajoute :

“ Nous avons dans la ville de Paris plusieurs religieux, enfants de saint François d'Assise. Ils vous aideront à réaliser le vœu du Souverain-Pontife, et à propager parmi les fidèles cette pieuse institution du Tiers-Ordre. Léon XIII y revient avec une insistance qui ne nous permet pas de négliger ce que le Vicaire de Jésus Christ nous recommande si expressément pour le bien des âmes. Nous le recommandons à notre tour, soit à MM. les curés pour leurs paroisses, soit aux confesseurs pour leurs pénitents.”

Confession.—Tous les fidèles savent que, pour gagner les indulgences plénières, la confession est requise toutes les semaines, ou toutes les deux semaines seulement, dans les diocèses auxquels un Indult accorde cette faveur. Sur ce point, deux questions ont été posées à la S. Congrégation : 1. Si la confession prescrite pour chaque semaine doit être faite dans l'espace de *sept jours* ou dans l'espace de *huit jours* ? 2. Si les paroles *toutes les deux semaines (infra duas hebdomadas)* doivent être interprétées strictement, de telle sorte que la confession doit être faite dans l'espace de *quatorze jours*, ou s'il suffit de se confesser *deux fois dans un mois* ?

Le 23 novembre 1878, la S. Congrégation a répondu :

A la première question : affirmativement pour la première partie, c'est-à-dire : la confession doit être faite dans chaque période de sept jours ;—négativement pour la seconde, c'est-à-dire : il ne suffit pas de se confesser dans chaque période de huit jours.

A la seconde question : affirmativement pour la première partie, c'est-à-dire : la confession est prescrite pour chaque période de quatorze jours ; négativement pour la seconde partie, c'est-à-dire : la confession deux fois le mois ne suffit pas.

Pour élucider davantage ces décisions, deux autres questions ont été posées : 1. Si les fidèles qui ont l'habitude de se confesser chaque semaine, à jour fixe, par exemple le samedi, satisfont aux prescriptions de l'Eglise sur ce point ? 2. Si dans les diocèses qui jouissent d'un Indult à cet effet, la confession habituelle de tous les quinze jours, par exemple tous les deux samedis, réalise les conditions imposées ?

Le 25 février 1886, la S. Congrégation a répondu *affirmativement* à ces deux questions.

Indulgence in articulo mortis.—Sur l'*indulgence plénière (in articulo mortis)*, la question suivante a été posée aux EEmes Cardinaux :

Si la bénédiction apostolique avec indulgence plénière à l'article de la mort peut être donnée après la réception des derniers Sacrements, alors qu'en vérité il y a danger de mort, mais non un danger imminent.

La réponse a été : *affirmativement*. Et les EEmes Pères ont ajouté que cette réponse avait la même valeur pour tous les chrétiens malades, en péril de mort. La question avait été posée pour les fidèles des missions lointaines, où il est souvent impossible aux missionnaires d'assister les malades au moment précis de la mort : mais la seconde partie de la réponse de la Congrégation rend la décision commune et valable pour tout l'univers catholique.

Bien des curés, croyons nous, seront heureux d'apprendre cette décision que Léon XIII a confirmée le lendemain du jour où elle fut prise, le 18 décembre 1885.

Faveurs accordées par le Saint Siège aux bienfaiteurs de la Terre-Sainte.—Le 15 du mois de Mars de l'année dernière, Monseigneur Dominique Jacobini, Archevêque de Tyr et Secrétaire de la Congrégation pour la Propagation de la Foi, eut le bonheur d'obtenir une nouvelle faveur pour les bienfaiteurs des Lieux-Saints. Dans une audience du Souverain Pontife, Sa Sainteté Léon XIII daigna lui communiquer qu'afin de stimuler le zèle et la générosité des catholiques à l'égard de la Mission franciscaine de Terre-Sainte, Elle accordait une *bénédiction apostolique toute spéciale* aux fidèles qui, par leurs prières, leurs aumônes ou autres bonnes œuvres, contribueraient à l'entretien et à la réussite de cette Mission, que les enfants de Saint François, depuis près de sept siècles, ne cessent d'arroser de leur sueur et de leur sang.

En nous notifiant cette nouvelle faveur, le R. Père Ministre Général appelle notre attention sur tant d'autres grâces bien précieuses accordées jadis par Sa Sainteté Pie VI aux bienfaiteurs de la Terre-Sainte. Voici ce que dit entre autres ce Pape dans sa Constitution "*Inter cætera Divinorum*," donnée le 31 juillet 1778 : "Etabli par la miséricorde de Dieu le dispensateur de l'inépuisable trésor de l'Eglise, Nous voulons que tous les fidèles qui employeront une partie de leur fortune à favoriser la Mission de la Terre-Sainte soient rendus parti-

cipants et participent à toutes les grâces et à tous les mérites provenant de l'oblation du saint sacrifice de la messe, des prières, des jeûnes, des pénitences, des travaux, des pèlerinages, en un mot, de toutes les bonnes œuvres pratiquées, non seulement par les enfants de saint François, mais encore par les chrétiens habitant les Lieux-Saints, et par les pieux voyageurs qui s'y rendent en pèlerinage. Nous les rendons, par tous les moyens en Notre pouvoir et le plus possible, participants de toutes ces bonnes œuvres, pour la rémission de leurs péchés et l'obtention de la gloire éternelle. Aussi bien sommes-nous certains que les bienfaiteurs de la Terre Sainte voudront le plus possible participer à ces saintes faveurs par des aumônes de jour en jour plus généreuses ; et ils en viendront ainsi à remercier Dieu le Père, qui de cette façon leur donne leur part dans l'héritage de ses élus.

Le signe de la Croix.—C'était un usage très populaire autrefois de faire le signe de la croix chaque matin, sur le seuil de sa porte, à la première sortie de la maison. Cette sainte pratique n'est pas complètement tombée en désuétude ; plusieurs fois, j'ai eu la joie de constater la conservation, dans quelques familles ou chez quelques personnes, de ce précieux legs des âges de foi.

Ce signe de la croix fait en ce lieu et à cette heure, c'est un bouclier dont le chrétien se munit contre les tentations que son âme peut rencontrer sur les voies du monde, et une demande de protection contre les accidents qui peuvent menacer son corps, sa santé et sa vie.

C'est de plus un acte de foi extérieur et public, chose si rare et pourtant si nécessaire en ce moment. Chacun en ce temps-ci publie son opinion le plus haut qu'il sait le faire, et d'autant plus haut que cette opinion est plus mauvaise. N'y aura-t-il que le chrétien pour ne pas faire profession, je ne dis pas de son opinion, mais de sa foi ? Souvenons-nous que Jésus-Christ a dit : Celui qui me reconnaîtra devant les hommes, moi je le reconnaîtrai devant mon Père.

Le signe de la croix pour les femmes, le salut pour les hommes qui passent devant une église ou une chapelle, est une autre pratique pieuse léguée par nos pères, et que le bien de nos âmes, l'édification du prochain et la gloire de Dieu ne nous permettent pas d'abandonner.

Liturgie grecque.—Un grand travail vient d'être heureusement achevé à l'Imprimerie de la Congrégation de la Propagande. C'est la publication de tous les livres liturgiques de

l'Eglise grecque-unie. Cette œuvre avait été tentée sous Benoit XIV et n'avait pu aboutir qu'au premier volume. Elle fut reprise sous Pie IX, qui en confia la direction au cardinal Pitra. Le travail a duré vingt ans et est terminé depuis deux jours.

Les nouveaux livres des Grecs, maintenant imprimés, offrent l'avantage d'une correction parfaite au point de vue de la doctrine et d'une disposition typographique nouvelle qui, grâce aux travaux du cardinal Pitra, permet de reconstituer la métrique des Grecs.

La main de Dieu.—Voici le héros de la conquête de Rome qui disparaît de la scène de ce monde. C'est le général Mazé de la Roche, ancien ministre de la guerre. Chargé, le 20 septembre 1870, de livrer l'assaut décisif contre Rome, il se porta de sa personne sur le toit de la villa Patrizi, près de la porte Pia, d'où il fit cesser le bombardement et lança ses troupes à travers la brèche. La 12^e division qu'il commandait entra la première. Ce fait d'armes, couronnement peu glorieux d'une carrière militaire honorable, lui valut le grand cordon de la couronne d'Italie, et l'honneur fort discuté de voir son nom cité avec éloge dans la dépêche de ce même jour, où Victor-Emmanuel félicita l'armée pour sa trop facile victoire. Le général Mazé de la Roche vient de mourir à Turin d'une chute de cheval, le crâne brisé, sans avoir repris connaissance.

ÉCHO DES FRATERNITÉS

MONTRÉAL

Le 9 mai dernier, à l'assemblée annuelle des Sœurs du Tiers-Ordre de Montréal, plusieurs novices ont fait profession. Cette belle cérémonie a eu lieu en la chapelle des Saints Stigmates; le révérend père Durocher, directeur de la Fraternité, y présidait :

Mesdames Narcisse Chaussé, dite Sr Marie des Anges; Euchariste Homond, dite Sr Benoit Joseph Labre; Joseph St Laurent, dite Sr Catherine de Sienne; F. X. Payette, dite Sr François Xavier; Mesdemoiselles Odile Laurent, dite Sr Marguerite de Crotona; Lumina Déroche, dite Sr Théodosie; Constance Monette, dite Sr Marie Martine; Madame Cléophas Ferron, dite Sr St Joseph.

Pèlerinage annuel du Tiers-Ordre de Montréal au Sacré-Cœur de Jésus, à l'Assomption.

Le Tiers-Ordre de Montréal a, suivant sa louable et belle coutume fait, le lundi 24 mai, son pèlerinage annuel au Sacré-Cœur de Jésus. Le lieu choisi était cette année à la nouvelle chapelle érigée en l'honneur du Divin Cœur, dans le village de l'Assomption.

Dès 5½ heures du matin une foule de plus de 400 pèlerins, frères et sœurs du Tiers-Ordre, se trouvait réunie sur le bateau le "Montarville". Le pèlerinage était sous la direction du R. P. Turgeon, recteur du Collège Ste Marie et directeur de la Fraternité ; il était accompagné du R.P. Hudon. Les RR. MM. Langlois et Lessard, vicaires de la paroisse de Ste Cunégonde, faisaient aussi partie du pèlerinage. La fraternité de St Jean y était représentée par son digne ministre, M. Jean Bourguignon.

Au moment du départ on entonna l'*Ave Maris Stella*, puis le voyage continua au milieu du chant des cantiques et de la récitation publique de l'office de la Ste Vierge.

Deux belles statues, *St François d'Assise* et *Ste Elizabeth de Hongrie*, ornaient le bateau, et invitaient les pieux pèlerins à la prière.

A l'Assomption, un nombre considérable de paroissiens, ayant à leur tête le révérend M. Dorval, le zélé curé de la paroisse, reçurent les tertiaires, qui, deux à deux se rendirent immédiatement à l'église.

L'heure avancée (10 hrs), n'a pas permis de chanter la messe ordinaire d'habitude, une messe basse a été dite par le R. P. Hudon, et une par M. Langlois. Tous les pèlerins et un grand nombre de paroissiens se sont approchés de la sainte Table.

Après la messe, tous se dispersèrent pour le déjeuner. Les bonnes Sœurs de la Providence, qui font tant de bien dans le petit hôpital qu'elles ont établi à l'Assomption, avaient bien voulu se donner la peine de préparer le déjeuner pour l'arrivée des pèlerins.

Les dames de charité de la paroisse s'étaient chargées du service des tables, et le zèle dont elles ont fait preuve leur a acquis la reconnaissance des hôtes des sœurs de la Providence.

A une heure et demie, les tertiaires se réunirent à l'église et chantèrent les vêpres.

Étaient présents, outre les prêtres qui accompagnaient le pèlerinage les révérends MM. Dupras, Archambault, Légaré, Gaudet, Casabon et Bérard, du collège de l'Assomption.

Le R. P. Turgeon donna le sermon.

Il est impossible de rendre en entier ce beau sermon du savant prédicateur. Il prit pour texte : *Stigmata Jesu Domini mei in corpore meo forto* :

En étudiant la vie de saint François d'Assise, en examinant les circonstances qui ont accompagné sa naissance, son éducation, sa jeunesse; en plaçant sous les yeux de ses auditeurs les aspirations, l'amour, les goûts de saint François, le Révérend Père fit voir que personne n'a mieux que ce que grand saint ressemblé à Notre-Seigneur Jésus-Christ. François a aimé Jésus, parce qu'il l'a étudié et connu. Pour lui le monde n'était rien, ni ses richesses, ni ses honneurs, ni ses plaisirs, tout lui était rien, Jésus lui était tout. Et le fruit de son amour a été la fondation de ses trois grands ordres religieux, y compris celui auquel les tertiaires ont le bonheur d'appartenir. Il faut donc que tous imitent notre sérap. Père, en renonçant à tout pour Jésus; c'est alors que nous pourrons dire que nous portons dans notre cœur les stigmates de Jésus. Où trouverons-nous les moyens d'arriver à ce renoncement ? Dans le divin Cœur de Jésus. Là est la fontaine inépuisable, le trésor où nous pouvons puiser à pleines mains. Et dans un jour de pèlerinage, les richesses qui y sont accumulées sont encore plus abondantes, et surtout beaucoup plus faciles à obtenir.

Après la Bénédiction du St Sacrement, donnée par M. le curé Dorval, les pèlerins ayant les prêtres à leur tête, se rendirent, deux à deux, récitant le chapelet, à la chapelle érigée dans le village en l'honneur du Sacré Cœur. Rien de plus beau que cette chapelle.

Nous avons été étonné et édifié. Elle peut contenir 300 à 400 personnes, possède un beau jubé, et est fraîchement et magnifiquement peinte, et décorée avec beaucoup de goût. D'un côté est Notre-Dame de Pitié, *Mater Dolorosa*, de l'autre, Notre-Dame de Lourdes avec Bernadette, au centre le Sacré Cœur apparaissant à la Bienheureuse Marguerite-Marie. Cette chapelle possède plusieurs privilèges. Chaque pèlerin peut y gagner, aux conditions ordinaires, une indulgence plénière, plus 300 jours d'in-

dulgences, *toties quoties* pour ces dernières. Le Père directeur y récita l'acte de consécration du Tiers-Ordre au Sacré Cœur.

De là, tous se dirigèrent vers la chapelle de Notre-Dame de Bonsecours. Ce dernier sanctuaire, moins richement décoré que le premier, est plus antique. Les tertiaires implorèrent le secours de Marie, gardienne et protectrice des pèlerins, puis chacun regagna le bateau.

Au départ, M. le recorder de Montigny, un des membres du pèlerinage, se fit l'interprète de tous, en remerciant M. le Curé Dorval, les Sœurs de la Providence et les dames de charité, du dévouement et du zèle dont ils avaient fait preuve envers les tertiaires.

Puis le bateau s'éloigna au chant du *Magnificat*. Le retour se fit au milieu du chant des cantiques. Chaque église à Boucnerville, Pointe-aux-Trembles, Longue-Pointe et Longueuil fut saluée par un chant d'amour en l'honneur de Jésus au St Sacrement.

Bientôt les pèlerins furent de retour à Montréal, et touchèrent la terre en chantant le beau cantique à Marie : tréal : *Je mets ma confiance*, etc.

Le souvenir de ce beau jour restera longtemps dans la mémoire des fils de St François.

Pèlerinage du Tiers-Ordre de Québec à Sainte-Anne de Beaupré

Dès les six heures, dimanche matin, les deux fraternités du Tiers-Ordre de Québec, se trouvaient réunis à bord du *Brothers*. Environ 450 tertiaires, revêtus de l'habit franciscain, auxquels étaient venus s'adjoindre quelques sœurs et frères isolés et de pieux fidèles, avaient pris leur passage à bord du *Brothers*, et à six heures et quart, le bateau quittait son quai, au chant de l'*Ave Maris stella*. Le long du trajet, les pèlerins récitèrent, les uns une partie de l'office, les autres le chapelet de la sainte Vierge, et vers huit heures et demie, le bateau touchait au quai Ste-Anne. La procession se forma dans l'ordre ordinaire : le frère Ministre en tête, portant les insignes de la Passion, puis les sœurs novices et professes, les postulantes, les frères profès, et enfin les novices. On récita le chapelet, et peu de temps avant l'arrivée à l'Eglise, on entonna le psaume *Miserere*, lequel fut chanté jusqu'à ce que tous les pèlerins eussent pris leur place, les sœurs

dans la nef, et les frères dans le chœur de la splendide église de Ste-Anne.

La messe de communion fut dite par le R. P. Jodoin, O. M. I., Père Directeur, qui, aidé du R. P. Fiévez, rédemptoriste, distribua le pain des forts à tous les pèlerins, dont le pieux recueillement laissait voir jusqu'à quel point leurs cœurs étaient enivrés des douces joies et des pures émotions de ce festin céleste.

Après l'action de grâces, la foule se dispersa dans le village pour prendre la réfection corporelle.

A midi et quart, eut lieu le Salut du Saint-Sacrement, avec sermon par le R. P. Wittebolle. et bénédiction des objets de piété.

Le R. Père fit, au cours de son allocution, des allusions touchantes au Tiers-Ordre, dont il loua le but et fit connaître l'efficacité.

Pour le retour au bateau, la procession se reforma dans le même ordre qu'à l'arrivée. Les tertiaires, deux à deux, traversèrent la population recueillie, en récitant le rosaire de Marie, et en chantant le *Magnifica*, le *Regina Cœli* et d'autres cantiques d'église.

Le retour à Québec se fit heureusement, et au milieu de la récitation de l'office de la sainte Vierge.

Heureux pèlerinage ! Jour béni ! Quel exemple pour ceux qui, ne considérant que les joies mondaines et les vanités du siècle, s'oublent jusqu'à mépriser les personnes qui s'engagent dans la belle et noble armée du Séraphique Religieux d'Assise ! Ils ne devraient pas oublier que l'homme, sous l'habit de la pénitence, pénétré de son néant et de sa faiblesse, oubliant le monde, est plus grand que l'impie, que l'indifférent comblés des dons de la fortune et de l'intelligence.

Heureux Tertiaires ! remerciez Dieu d'appartenir à cette magnifique phalange, honorée des faveurs les plus insignes de notre bien-aimé Pontife Léon XIII, et à laquelle sont fiers d'appartenir les princes de l'Eglise, les grands de ce monde, en vue de restaurer la nation chrétienne, d'attirer les hommes à l'imitation de Jésus-Christ, à l'amour de l'Eglise, et à la pratique des vertus évangéliques.

FRÈRE FRANÇOIS.

—*Courrier du Canada.*

VIE DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

CHAPITRE VIII

AT OSTOLAT DE FRANÇOIS. — VOYAGE A ROME

CONCILE DE LATRAN

(1212-1215)

(Suite)

Au milieu de ces graves préoccupations, le saint fondateur ne perdait point de vue l'avenir de sa famille religieuse. Elle traversait alors une crise que toutes les bonnes œuvres sont condamnées à subir à leur berceau. Plus elle était florissante et bénie des peuples, plus elle avait le don d'exciter la malveillance de quelques esprits jaloux, surtout en Allemagne ; déjà le vent de la persécution soufflait contre elle. D'ailleurs, il lui manquait une dernière consécration, l'approbation définitive et solennelle des Souverains Pontifes. Pour toutes ces raisons, François se rendit à Rome.

Les événements contemporains allaient donner du poids à sa démarche. C'est l'heure où le pape Innocent III ouvrait ce quatrième concile de Latran, qui devait si bien couronner son glorieux pontificat, et contribuer si puissamment à l'extinction des hérésies, à la réformation des mœurs et au recouvrement de la Terre-Sainte.

Le 11 novembre 1215, la basilique de Saint-Jean-de-Latran renfermait dans ses murs la plus auguste assemblée de l'univers. On y voyait assis soixante-dix primats et métropolitains, quatre cent douze évêques, plus de huit cents abbés et prieurs, ainsi que les ambassadeurs des empereurs et des rois chrétiens ; au-dessus d'eux, brillait la vénérable figure d'Innocent III. Ce grand Pontife, tout affligé des ravages qu'avaient causés les Vaudois et les Albigeois, de leurs crimes sans nombre, et plus encore de leur invincible obstination dans l'erreur, ne voulant pas d'ailleurs qu'il y eût de confusion possible entre les fidèles disciples du Sauveur et ses hypocrites ennemis, condamna solennellement les deux sectes et leurs fauteurs, leur opposa les deux milices providentielles que Dieu envoyait au secours de son Eglise, et déclara devant tous les Pères du Concile, qu'il avait déjà approuvé de vive voix en 1209, et qu'il approuvait derechef l'Ordre et la règle des Frères Mineurs. Il agréa de même l'Ordre des Frères-

Prêcheurs, toutefois avec cette clause expresse, que saint Dominique, leur fondateur, choisirait une des règles anciennes et l'adapterait à son Institut.

Le concile œcuménique ne dura que vingt jours ; mais le pape et le concile avaient assez fait, en assurant la régénération morale de l'avenir. Quant à saint François, fort désormais de la bénédiction du ciel et de la haute sanction du Vicaire de Jésus-Christ, il envoya des circulaires datées de Rome, pour convoquer ses Frères au premier Chapitre général de l'Ordre, qu'il devait tenir à Notre-Dame-des-Anges en la fête de la Pentecôte de l'année suivante, puis, il s'en retourna joyeusement en Ombrie, non toutefois sans avoir évangélisé les principales villes du littoral de l'Adriatique, Ascoli, Camérino, Macérata, Mont-Casale, Ancône et Fabriano.

A son retour, les Bénédictins, à qui il était déjà redevable du couvent de Notre-Dame-des-Anges, lui offrirent un second monastère, connu depuis sous le nom de *Carcéri* (les Prisons). Cet ermitage pittoresque, perché comme un nid d'aigle aux flancs du mont Soubase, à deux milles environ d'Assise, et caché derrière un rideau de chênes verts, cet ermitage avec ses cellules, ou plutôt ses grottes taillées dans les entrailles du rocher ou formées par ses déchirures naturelles, répondait trop bien aux goûts de notre saint, pour qu'il n'acceptât pas avec reconnaissance une pareille donation. Dans la suite, il y monta souvent. " Là, il aimait à se retirer au lendemain de ses travaux apostoliques, pour se mieux recueillir devant Dieu. Là, diligente abeille au sein même de l'oraison, il cueillait sur les fleurs du ciel un suc abondant, et en formait un miel délicieux, qu'il distribuait ensuite, dans ses prédications, aux âmes affamées de Dieu (1). "

Ces grottes sévères sont encore tout embaumées du parfum de sa présence et de ses prières ; et depuis six siècles, les pèlerins y montent sans cesse pour vénérer son oratoire, sa cellule, la pierre qui lui servait de lit, le puits dont l'eau jaillit, à sa prière, des entrailles du rocher, le chêne séculaire sur lequel les oiseaux venaient se percher, pendant qu'il les haranguait, enfin un torrent et un ravin qui furent l'objet d'un miracle et d'une prophétie digne d'être rapportés.

Le torrent, tombant de cascade en cascade du haut de

(1) Marc de Lisbonne.

la montagne, roulait avec fracas ses eaux écumeuses et mugissantes au bas des excavations, troublait l'office des Frères, inondait fréquemment les terres riveraines et dévastait les moissons. François fit un signe de croix, et lui commanda de s'apaiser : le torrent obéit à l'instant même ; ses eaux s'écoulèrent désormais sans bruit et sans plus se répandre dans la plaine.

Quant au ravin, il est au pied de l'ermitage, enveloppé de ténèbres et ordinairement à sec. Or, voici la prédiction que fit notre saint, en le montrant à ses disciples : " Lorsque l'eau du torrent s'écoulera par ce ravin, préparez-vous ; car, ce sera un signe que de grands malheurs fondront sur l'Italie (1). "

CHAPITRE IX

Premier chapitre général de l'Ordre.—Saint François et saint Dominique.—Le cardinal Ugolini.—Second chapitre général.

(1216-1219)

Le 30 mai 1216, en la fête de la Pentecôte, tous les Frères-Mineurs étaient rassemblés aux pieds de Notre-Dame-des-Anges, et ouvraient solennellement leur premier Chapitre général. Cette réunion plénière, quoique un peu reléguée dans l'ombre par l'éclat de la seconde, n'en fut pas moins féconde en résultats et décisive pour l'avenir de l'Ordre. Le saint fondateur y prit deux mesures importantes ; il partagea le monde entre ses fils, et de plus il érigea en provinces distinctes la Lombardie, la Marche d'Ancône, la Calabre, la Toscane, la Terre de Labour et la Pouille, en conférant aux Ministres provinciaux le pouvoir qu'il s'était réservé jusqu'à ce jour, d'admettre au noviciat et à la profession religieuse. Il s'occupa ensuite des ouvriers évangéliques qui devaient franchir les limites de l'Italie, et désigna Bernard de Quintavalle pour l'Espagne, Jean Bonelli pour la Provence, Jean de Penna pour l'Allemagne, chacun avec un grand nombre de Frères. Il s'était réservé pour lui-même Paris, le Nord de la France et les Pays-Bas, en donnant à ses disciples la raison de son choix. " Mes Frères, leur dit-il, Paris m'attire malgré moi, non seulement parce que c'est la capitale de cette France que j'aime tant, mais encore et surtout parce que c'est l'endroit où l'adorable sacrement de nos autels reçoit le plus d'honneurs. " Puis-

(1) L'eau y a coulé en 1859, la veille de l'invasion piémontaise.

sent les catholiques de Paris mériter toujours un si bel éloge !

L'heure de la séparation approchait; le saint Patriarche, ayant de nouveau réuni les futurs missionnaires, leur donna ses dernières instructions, où l'on trouve, tracé de main de maître, le tableau du Religieux en mission. " Mes frères, leur dit-il, allez au nom du Seigneur, marchant deux à deux avec modestie et humilité, observant un silence rigoureux depuis le matin jusqu'après Tierce, et priant Dieu dans votre cœur. Qu'on n'entende parmi vous aucune parole oiseuse et inutile. Quoique vous soyez en voyage, votre conduite doit être aussi humble et aussi pure que si vous étiez dans un ermitage ou dans votre cellule; car, quelque part que nous allions, nous portons toujours notre cellule avec nous. Notre frère le corps est notre cellule, et notre âme est l'ermitage qui l'habite avec charge de penser à Dieu et de Le prier. Si un Religieux ne demeure pas en repos dans la cellule de son corps, les cellules extérieures ne lui serviront guère. Comportez-vous de telle façon parmi le monde, que quiconque vous verra ou vous entendra, soit touché de dévotion et loue le Père céleste, à qui toute gloire appartient. Annoncez la paix à tous; mais qu'elle soit encore plus au fond de votre cœur que sur vos lèvres. Ne donnez à personne occasion de colère ni de scandale; au contraire, par votre douceur, portez tout le monde à la bénignité, à la concorde, à l'union. Guérir les blessés, consoler ceux qui pleurent, ramener les pauvres égarés, voilà quelle est votre vocation ! Il en est qui vous paraissent être les membres du diable, et qui seront un jour les disciples de Jésus-Christ (1)."

Après ce discours, il bénit ses enfants, leur donna le baiser de paix et d'adieu; et les missionnaires sortirent de Notre-Dame-des-Anges, comme les apôtres étaient sortis du cénacle au lendemain de la Pentecôte, pour aller semer la bonne semence de l'Évangile aux quatre vents du ciel. La douleur de la séparation était adoucie par la certitude d'aller là où l'obéissance les envoyait, et par l'espérance de donner Jésus-Christ aux âmes affamées de lumière et d'amour.

(1) *Légende des trois compagnons.*

(A continuer)

DEVOTION AU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour juin 1886, désignée par Son Em. le Cardinal-Préfet de la Propagande, et bénie par Sa Sainteté Léon XIII :

La réparation par le Sacré Cœur de Jésus

1. La réparation est le fond même du christianisme. Où la chercherions-nous mieux qu'en JÉSUS-CHRIST, centre de toute réparation et de toute restauration, dont le sang versé pour nous a suffi, nous dit saint Thomas, pour anéantir tous les péchés du monde? *Christus exhibuit quod sufficiens fuit ad omnium peccatorum deletionem.*

Mais, surabondantes en elles-mêmes, puisqu'elles sont littéralement infinies, ces réparations d'un DIEU n'en manquent pas moins d'un élément essentiel, qui est la coopération des âmes rachetées, car le sacrifice du chef ne se complète bien que par le sacrifice des membres. Combien parmi nous négligent d'assurer en eux ce "complément de la passion de JÉSUS-CHRIST" dont nous parle l'Apôtre! Combien se privent ainsi de chercher la santé pleine de l'âme où DIEU l'a mise : dans notre union étroite et permanente avec le souverain Réparateur! *Quod omnia peccata non deleantur, dit encore l'Ange de l'Ecole, est propter defectum hominum qui Christo non ADHERENT.*

O vous donc qui appelez de vos vœux le salut de notre société mourante, vous tous, Associés de l'Apostolat, qui demandez chaque jour à DIEU que le sang de son Fils porte enfin ses fruits pour le monde, attachez-vous de plus en plus non seulement à JÉSUS-CHRIST, mais à ce qu'il y a de plus intime, de plus profond, de plus "sauveur" dans le Sauveur lui-même : je veux dire, à son Cœur trois fois saint!

2. C'est, en effet, dans ce Cœur sacré, immolé pour le salut de tous, qu'il nous faut chercher la grande force réparatrice des désordres dont les âmes chrétiennes ont tant à gémir.

Des prévarications inouïes réclament des réparations nouvelles; et, puisqu'il convient de proportionner le remède au mal, nous n'avons plus à demander de quelle

fournaise ardente s'échappent les torrents de flammes qui n'attendent que des souffles d'apôtres pour incendier le monde. Tout feu pour nous, ce Cœur divin n'obtiendra-t-il donc pas que nous soyons pour lui tout amour ? Puissent les dévouements suscités par ce généreux amour justifier bientôt le mot de Pie IX : " La dévotion au Sacré Cœur doit être le salut du monde ! " Léon XIII a confirmé cette parole, dans son discours aux Associés de l'Apostolat : " Elle est le remède efficace aux maux qui nous affligent... JÉSUS-CHRIST, par ce moyen, a voulu rappeler à lui le monde errant et le réconcilier avec lui. "

Ah ! si les chrétiens prévaricateurs, si les sociétés coupables, si ce " monde errant " consentaient à embrasser par le cœur cette dévotion du cœur, les âmes ne seraient-elles pas du même coup pleinement converties à DIEU ? Et qu'aurions-nous de plus à attendre pour voir s'accomplir cette indispensable et universelle *réparation*, objet de nos incessantes prières ?

3. D'autre part, ne craignons pas de l'affirmer : ce qu'il faut tout d'abord, pour faire tête à l'antichristianisme pratique universellement organisé par la Franc-Maçonnerie, c'est la dévotion au Sacré Cœur, *organisée* elle aussi *partout*, et mise en pratique *journalière* ou plutôt *continu*

Nos Associés connaissent trop bien l'*organisation* si simple de notre Ligue du Sacré Cœur pour qu'il soit nécessaire d'en rappeler ici les éléments. Quant à son *extension*, le Cœur de Jésus ne semblerait-il pas se complaire, en dépit des obstacles et des traverses, à la rendre telle, de jour en jour, qu'aucune œuvre arborant l'étendard du Sacré Cœur ne saurait, sous ce rapport, lui être comparée dans l'Eglise de DIEU ?

Toutefois, abstraction faite des divers degrés et des pratiques complémentaires, le point capital de l'Œuvre sera toujours ce que nous appelons sa *pratique essentielle*, pratique *journalière*, et en quelque sorte *incessante*. Pratique sanctifiante aussi, car, bien accomplie chaque matin, cette offrande de toutes nos journées au Cœur de Jésus n'est rien moins qu'une consécration personnelle à ce divin Cœur ; consécration non seulement effective, non seulement efficace, mais permanente, et tendant à devenir comme la respiration perpétuelle des âmes dévouées.

Croisade sainte, en vérité, que cette croisade de priants qui, s'efforçant, suivant le conseil de saint Augustin,

“ d’harmoniser leurs mœurs avec les formules qu’ils récitent, ” apportent chaque jour, dans la balance des éternelles justices, un poids de mérites capable de faire équilibre au mal, et d’incliner vers le monde en détresse les miséricordes du divin Réparateur. Croisade sainte, qui met en mouvement l’armée catholique tout entière, pour faire violence à DIEU dans ce combat décisif de la prière persévérante, où il ne demande qu’à être vaincu.

Cette croisade pacifique, le *Message* la prêche depuis vingt-cinq ans. Nous ne pouvons que recommander aux instantes prières de nos Associés l’entier et prompt succès d’une entreprise, toute de foi et de zèle, qui n’a pour but que d’assurer, dans le monde des âmes, la complète réparation par le Cœur sacré de Jésus.

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses, et à toutes les autres intentions pour lesquelles vous vous immolez sans cesse vous-même sur l’autel.

Je vous les offre, en particulier, pour obtenir à tous ceux qui vous aiment cet esprit de réparation généreuse qui doit, par vous, réjouir l’Eglise et sauver le monde.

Consécration pratique et Pacte d’union permanente avec le Cœur Sacré de Jésus

Nous extrayons les actes suivants du *Message*. Ils ont été composés pour réunir les désirs de N. S. Père et du R. P. Ramière. Les trois degrés de l’Apostolat y sont explicitement compris. Nous engageons les tertiaires à réciter souvent cette consécration et ce pacte d’union avec le Cœur de Jésus, ils en retireront un bénéfice inappréciable :

“ O Jésus, mon Rédempteur et mon Dieu, malgré le grand amour qui vous a porté à répandre pour les hommes tout votre sang précieux, ils vous refusent leur cœur ; bien plus, ils vous outragent, ils blasphèment votre nom, ils profanent les jours consacrés à votre culte. Ah ! puisse-je offrir quelque satisfaction à votre Cœur divin ! Puisse-je réparer l’ingratitude dont vous êtes victime, répondre par l’amour à votre immense amour et accroître de plus en plus votre gloire divine.

Pour atteindre ce but si auguste, pour obtenir le triomphe de l'Eglise, *la conservation et la prospérité du Souverain Pontife*, la pleine réalisation de vos desseins, ô mon Jésus, pour plaire enfin à votre aimable Cœur, je prends les trois engagements suivants :

Premier engagement.—Prosterné à vos pieds, en la présence de la très sainte Vierge et de toute la cour céleste, je reconnais solennellement que, par tous les titres de justice et de reconnaissance, je vous appartiens entièrement et uniquement, ô Jésus mon Rédempteur, unique source de bonheur spirituel et temporel. Aussi m'unissant à l'intention du Souverain-Pontife, je me consacre moi-même avec tout ce qui m'appartient à votre Cœur sacré. Je m'engage à l'aimer, à le servir de toute mon âme, de tout mon cœur et de toutes mes forces ; *je veux, chaque jour, unir tous mes désirs aux vôtres, et rendre miennes toutes vos intentions*, ô Cœur sacré de Jésus.

Deuxième engagement.—Avec vous, ô Jésus, le Souverain Pontife nous dit : “ Celui qui, en toutes choses, n'écoute pas l'Eglise, n'écoute pas Dieu toujours présent en elle.” Comprenant donc qu'à l'égard d'une autorité divine, la première condition du dévouement, c'est l'obéissance, je me soumettrai toujours, d'esprit et de cœur, aux décisions du Saint-Siège, je ne défendrai jamais des sentiments peu conformes à ses enseignements, et, pour renouveler cet engagement de soumission toute filiale, j'offrirai, chaque jour, au Cœur immaculé de Marie, une dizaine du Rosaire pour la conservation et la prospérité au Souverain-Pontife.

Troisième engagement.—Pour vous donner une marque publique de la sincérité de cette consécration, je déclare solennellement devant vous, ô mon Dieu, que je veux à l'avenir honorer votre divin Cœur en sanctifiant les dimanches et les fêtes de précepte par l'assistance aux saints offices, par l'audition de la divine parole, et par la réception de l'eucharistie, aussi fréquente que possible et toujours accomplie en esprit de réparation et d'amour. J'userai encore de toute mon autorité pour assurer autour de moi l'observance de votre sainte loi et des règles de l'Eglise.

C'est dans votre aimable Cœur, ô Jésus, que je dépose tous ces saints désirs et les résolutions que votre grâce m'a inspirées. J'espère par là compenser en quelque manière les injures que vous recevez de l'ingratitude des hommes, et trouver pour mon âme et les âmes de tous les miens ma félicité et la leur dans cette vie et dans l'autre. Ainsi soit-il.